

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2016

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Patrick BRIOL, Alain JALBERT, Romain BODET, Bruno RENVOISE, Michel RONCO, Gérard COURVOISIER, Pascale RIBES, Marie-Hélène CAUNOIS, Marc MIRANI.

Excusés : Emilie FREYCHE, Guibert MONGIS.

Absente : Dominique LEVRAT.

Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2016
- RENOUELEMENT DU CONTRAT SACPA (SERVICE POUR L'ASSISTANCE ET LE CONTROLE DU PEUPELEMENT ANIMAL)
- PRET A TAUX ZERO
- ENGAGEMENT ACHATS/COMMANDES, MUTUALISATION AVEC LA CCVA (COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE)
- TEMPS PARTIEL DE MR JEAN-YVES COLOMBIER
- SIPTA (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES AGEES)
- DEONTOLOGIE DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES
- CAMPAGNE DE FAUCHAGE PAR LES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
- SMIVOM (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE) PROCEDURE DE LA MISE A LA TERRE DES PODIUMS
- BUS POUR LE COLLEGE
- SOUTIEN RESEAU DE PROTECTION ANTI-GRELE EN HAUTE-GARONNE
- ENERGIE D'AGANAGUES
- COURRIER DE MME PASTRE
- SPA (SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX) DE TOULOUSE
- RESERVATION DE LA SALLE DES FETES
- DEBITS DE BOISSONS
- QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2016

Monsieur le Maire demande si des observations sont présentées sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal. Il est signalé qu'il serait bon de mettre le nom des sigles en entier pour plus de compréhension. Après cette remarque, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu en date du 2 Mai 2016.

II – RENOUELEMENT DU CONTRAT SERVICE POUR L'ASSISTANCE ET LE CONTROLE DU PEUPELEMENT ANIMAL (SACPA)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le contrat avec la SACPA arrive à son terme et que la participation financière à ce service est de 1.056,08 € HT/an.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2016

Il rappelle que ce contrat concerne le ramassage des animaux errants ou morts. La Société est intervenue à plusieurs reprises sur la Commune.

III – PRET A TAUX ZERO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les personnes bénéficiant d'un prêt à taux zéro, auraient droit à un dégrèvement sur la taxe d'aménagement.

Monsieur le Maire va prendre de plus amples renseignements et fera une présentation au prochain Conseil Municipal.

IV – ENGAGEMENT ACHATS/COMMANDES, MUTUALISATION AVEC LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE (CCVA)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est créé la possibilité de passer une convention avec la CCVA pour faire des achats groupés afin d'obtenir de meilleurs prix.

Il est fait lecture du courrier de la CCVA qui propose plusieurs options de convention.

Après débats, les membres du Conseil Municipal votent pour retenir l'option N° 1 qui permet une large latitude aux Communes adhérentes du groupement d'achat. Notamment la possibilité de retrait de groupement ; de choisir les actions et produits retenus et de conserver l'indépendance de choix du fournisseur.

Il faudra définir les besoins pour l'année.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents, pour que Monsieur le Maire passe la convention avec la CCVA puis définisse les besoins en fournitures qui feront l'objet du groupement d'achat.

V – TEMPS PARTIEL DE MR JEAN-YVES COLOMBIER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande reçu par écrit de Monsieur Jean-Yves COLOMBIER de continuer à travailler à temps partiel à 50 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, est favorable pour donner suite à la demande de Mr Jean-Yves COLOMBIER.

VI – SITPA (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES AGEES)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande du Conseil Départemental pour la dissolution du SITPA à compter du 31/12/2016.



MAIRIE DE CAUJAC



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 JUIN 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote favorablement pour accepter la dissolution du SITPA dans les termes transmis par le Conseil Départemental.

VII – DEONTOLOGIE DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une réunion d'information sur la déontologie, les droits et obligations des fonctionnaires aura lieu le 27/06/2015 à LABARTHE SUR LEZE.

VIII – CAMPAGNE DE FAUCHAGE PAR LES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des dates des campagnes de fauchage organisées par le Conseil Départemental :

- *Du 17 Mai au 6 Juin : accotements, zones de visibilité.*
- *Et du 10 Octobre à fin Décembre : les accotements et les fossés puis les talus sur un mètre environ.*

IX – SMIVOM (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE) PROCEDURE DE LA MISE A LA TERRE DES PODIUMS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal et en particulier les représentants du Comité des Fêtes, de la procédure qui doit être suivie pour la mise à la terre des podiums lors des manifestations.

Le SMIVOM ayant fait l'acquisition de deux tentes – type barnum, conformes aux règles de sécurités, il a été établi un règlement d'utilisation. Les Associations qui souhaitent pouvoir les utiliser devront prendre contact avec le Secrétariat du SMIVOM et informer la Mairie pour définir les conditions d'implantation.

X – BUS POUR LE COLLEGE

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu d'une résidente demandant un arrêt sur la Route de Cintegabelle, pour le bus de ramassage scolaire pour le collège.

Monsieur le Maire en fera la demande auprès du Service Transports du Conseil Départemental.

XI – SOUTIEN AU RESEAU DE PROTECTION ANTI-GRELE EN HAUTE-GARONNE

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu concernant une demande d'adhésion d'un montant de 100 € pour la protection anti-grêle en Haute-Garonne.

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis défavorable à cette demande.

Association Départementale de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques de la Haute-Garonne.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 JUIN 2016

XII – ENERGIE D'AGANAGUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une proposition de rendez-vous, pour le projet d'installation d'éoliennes citoyennes lui a été adressée. Un rendez-vous sera pris.

XIII – COURRIER DE MADAME PASTRE

Madame PASTRE a adressé un courrier à Monsieur le Maire demandant la grâce des loyers si elle quittait le commerce avant le mois d'Octobre 2016.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sont toujours dans l'attente des documents financiers qui doivent leur être fournis. Une réponse lui sera transmise après étude de ces documents comptables.

XIV – SPA (SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX) DE TOULOUSE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un appel pour la participation aux frais de fourrière d'un montant de 253 € de la part de la SPA.

Compte tenu du peu de réaction de la représentante qui est venue à CAUJAC pour traiter le problème des animaux et de leur conditions de vies entraînant de très sérieux problèmes d'hygiène sur le centre village et de la non communication des résultats malgré l'engagement pris de donner ces informations.

Les membres présents du Conseil Municipal décident de ne pas donner suite à cet appel de fonds.

XV – RESERVATION DE LA SALLE DES FETES

L'association de la paroisse d'AUTERIVE souhaite réserver la Salle des Fêtes afin d'organiser un repas pour le départ de l'Abbé SAPHY.

Il est décidé d'accorder le tarif appliqué aux Caujacois: 150 € + 80 € (nettoyage) soit un total de 230 €.

XVI – DEBITS DE BOISSONS

Monsieur le Maire informe que la Catégorie II des débits de boissons est supprimée et que la transmission des licences n'est plus limitée au seul département.

Les autorisations de deuxième catégorie deviennent automatiquement des autorisations de troisième catégorie.

Concernant la licence de quatrième catégorie : si une opportunité se présente, le Conseil Municipal décidera s'il y a utilité à en faire l'acquisition.

DU 6 JUIN 2016

X – QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

- Mr Alain JALBERT (Co
 - Mme Dominique LEVR.
 - Mr Michel RONCO (Co
 - Mr Marc MIRANI (Con.
 - Mme Pascale RIBES (C
 - Mr Gérard COURVOIS.
 - Mme Emilie FREYCHE
 - Mr Claude BEDEL (me)
 - Mr Joël DESCOINS (ho
- **Plan Vigipirate** : les mesures sont allégées
 - SDEHG.
 - Groupe de travail « sentiers » avec Bruno RENVOISÉ
 - Délibération SIC (Syndicat Intercommunal à la Carte) et SIVOM Merlan Rauzé du Ruisseau : avis défavorable à la fusion
 - Médiathèque : 4 architectes ont été contactés : 3 ont répondu, 2 ont déposé des dossiers.

Sont désignés en tant que memb

- Mr René DESCOINS
- Mr Gilbert MAROCC
- Mr Jean MARANGES
- Mr Jacques BENAZE
- Mr Robert CAMBOU
- Mr Bernard PEIRON
- Mr Jean GAUBERT (i
-